Association
des Bibliothécaires
de France

R??gion Pays de la Loire

CR du CA PDL du 7 avril 2025

Compte-rendu du Conseil d'Administration ABF Pays de la Loire

Le 07 avril 2025 - visio

Présents : Nathalie Godard, Violaine Godin, Florence Gombeau, Antoine Oury, Julie Sagot-Gucciardi, Valérie Schietecatte, Caroline Suteau

Excusés : Sandrine Coston, Julien Bodin, Martine Legué, Susana Pereira Tavares

- **Fréquence des CA**

Proposition de tenir des CA tous les deux mois plutôt que tous les mois, en raison de la charge de travail par ailleurs et étant donné qu'un certain rythme d'activité a été trouvé, via des groupes dédiés.
Un entre-deux est proposé : un CA « petit format », de 30 à 45 minutes, sera suivi par un CA plus long, selon les actualités et questions abordées. Un test peut être effectué jusqu'à cet été.

- **Formation**

20 candidatures ont été reçues. Un dossier est complet. Beaucoup d'appels ont été reçus d'autres régions.

Les oraux auront lieu le lundi 30 juin à Ancenis.

La sélection, le lundi 7 juillet, aura lieu au sein de la médiathèque Floresca Guépin de Nantes. Une convention sera signée avec la ville de Nantes, qui souhaite utiliser son propre modèle de convention.

Les membres du CA souhaitent-ils être membres du jury examen et oraux ? Violaine est présidente du jury et participe à la sélection, elle ouvrira la médiathèque Floresca Guépin. Julie est disponible le 7 juillet pour les sélections. Pour se positionner, il serait préférable de se manifester avant le 20 avril.
En cas de participation, il faudrait privilégier le train et le covoiturage. 10 enseignants sont partants pour les oraux. 4 jurys de 4 sont nécessaires, soit 16 personnes, avec une ou deux personnes supplémentaires comme appariteurs.

Valérie s'interroge sur la participation d'enseignants de la formation aux oraux : est-ce problématique qu'ils connaissent les élèves ? Mais beaucoup n'ont pas vraiment côtoyé les étudiants, ou ne sont pas enseignants. Il est aussi complexe de trouver 16 personnes non enseignantes.

- **Frais de déplacement :**

La question du plafonnement des remboursements a été évoquée par Florence lors d'une réunion des trésoriers de l'ABF. Une demande a été faite pour que l'hypothèse soit étudiée par Julien Vidal, trésorier national, et la commissaire aux comptes. La réponse est en attente.

- **Réflexion sur les adhésions :**

80 adhésions à date, 64 personnes physiques et 16 morales. 19 nouvelles adhésions, mais une grosse part de renouvellements. Un bon début d'année, de manière générale. L'idée serait de rendre plus attractive l'adhésion à l'ABF, dont le prix a déjà baissé.

Une lettre d'information incitative permettrait de rappeler régulièrement les arguments en faveur d'une adhésion à l'ABF Pays de la Loire.

Un texte a été proposé et relu par les membres du CA. Serait-elle diffusable au format imprimé (tract, affichage) dans les établissement, pour ne pas se limiter au numérique ? Un·e responsable d'établissement, a priori, ne s'y opposerait pas. Une affiche peut être réalisée et mise à disposition des bibliothécaires qui souhaiteraient l'imprimer et l'afficher dans leur établissement, ou la distribuer lors d'une occasion professionnelle. L'infographie de l'ABF (national) pourrait être utilisée à cette fin, en y ajoutant un QR Code et éventuellement des informations sur le comité régional Pays de la Loire.

Le document peut également être diffusé par mailing, via les bibliothèques départementales ou non. Valérie propose de réaliser une collecte des adresses mail des bibliothèques régionales, territoriales et universitaires.

Dans un premier temps, un envoi de la lettre d'information incitative aux anciens adhérents et aux bibliothèques départementales, pour qu'elles la diffusent à leur tour. Le travail sur le mailing peut être mené parallèlement, et ce répertoire pourra être utilisée pour d'autres actions. Valérie commence à collecter les adresses mails des bibliothèques de Loire-Atlantique, Antoine celles de la Sarthe.
Le groupe PdL pourrait, suggère Violaine, se créer un compte sur la chaîne de mails Bib44 afin de diffuser directement et rapidement des informations.

- **Lettre d'information d'actualité :**

Concernant la périodicité de la lettre d'information d'actualité, un rythme mensuel semble approprié, mais y inclure les offres d'emplois serait compliqué (risque de péremption). Il serait plus simple de renvoyer, dans la lettre d'information, à la page Facebook du comité pour les offres d'emploi, et y ajouter le lien vers le site Emploi territorial.

Concernant les liens d'actualités régionales, le volume d'informations rendrait la lettre d'info trop lourde, une sélection est donc nécessaire. Celle-ci pourrait se faire sur l'insolite, éventuellement la durée temporelle de l'animation, des événements qui sortent de l'ordinaire. Le format de la lettre ne devrait pas dépasser une page.
Concernant la veille d'actualités, Antoine lance un appel pour qu'on l'aiguille vers les pages et sites qui seraient utiles pour repérer des annonces et articles.

Les actualités du comité régional pourront être évoquées dans cette lettre, de manière plus développée que dans la lettre de l'ABF national. Une rubrique serait consacrée aux ressources (études, charte bonnes pratiques, pratico-pratique, côté métier). Une dernière serait tournée vers les actualités nationales, quelques liens vers les dernières annonces.

- **Points de discussion locaux/Webinaires :**

Julie rappelle la piste d'une création de points de discussion locaux, après avoir été sollicitée par un adhérent en Vendée qui s'interrogeait sur l'existence d'une antenne vendéenne du groupe PdL. Faut-il laisser la possibilité aux bénévoles de créer des événements participatifs localement ?

Des groupes de proximité pourraient améliorer l'attractivité de l'association, en rendant la présence plus proche et plus concrète et en proposant aux adhérents d'être plus actifs. Cela pourrait permettre par ailleurs d'ouvrir vers de nouveaux sujets et questionnements, selon les territoires.

Concernant les webinaires, l'idée doit être évoquée à nouveau. La difficulté porte sur les sujets qui seront abordés, le temps de préparation nécessaire : il est cependant possible de se limiter à un partage d'expérience, plutôt horizontal, en essayant de rediriger vers des interlocuteurs plus appropriés.

- **Travaux mutualisés :**

Une autre piste de développement envisagée porte sur les documents mutualisés avec les adhérents, comme un calendrier des événements et échéances. Valérie indique que le ministère de la Culture, la Fill, Bibliothèque(s) le font déjà et que cela serait redondant. Une recherche sera faite pour estimer si un tel travail est nécessaire ou s'il existe déjà.

Antoine lance un appel pour identifier, éventuellement, des travaux qu'il serait possible de partager avec les adhérents. Julie souligne que les bibliothèques départementales disposent parfois de boites à outil et que le comité gagnerait à s'en distinguer en proposant des documents accessibles exclusivement aux adhérents. Réaliser le travail de veille pourrait être très utile aux bibliothécaires, qui n'ont pas forcément le temps de la faire, en réunissant les ressources à un même endroit.

Un examen doit être fait quant aux outils et documents existants, d'autant plus que le sujet n'est pas urgent. À terme, la lettre d'information peut aussi servir de moyen de communication, afin d'interroger directement les adhérents sur leurs besoins.

- **Page Facebook :**

Antoine suggère une suppression des publications Facebook les plus anciennes, afin d'alléger l'empreinte carbone de la page. Il est convenu de conserver les publications « importantes », notamment les informations liées à l'ABF national, mais de supprimer les autres au-delà de trois mois.

- **Bourses pour le congrès ABF :**

La communication sur les bourses est possible jusqu'à six semaines avant le congrès, soit fin avril. Un mini CA serait-il envisageable fin avril, pour une présentation de la bourse, des frais pris en charge et du nombre de bourse possible. Un CA de moins d'une demie-heure serait idéal fin avril.